Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20260213-M_2026_0011-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

N° de délibération
M-2026/0011

L'an deux mille vingt-six, le 12 Février à 19 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 30 Janvier 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien – Mme VANHOUTTE Marie-Noëlle – Mme CHARLES Annie – Mr KERGREOHENN Eric – Mme DAVENET Magalie – Mme LE CORRE Séverine – Mr ROPERT Guillaume – Mme LAUNAY Estelle – Mme CADIO Claire - Mr COLLET Jacques – Mme Mr AUDRAIN Christophe

ABSENT EXCUSE : Mr Yannick GUILLEMET ayant donné pouvoir à Mr Daniel LORAND – Mr ARS Bertrand ayant donné pouvoir à Mr Jacques COLLET – Mr GUILLEMIN Hervé ayant donné pouvoir à Mr Christophe AUDRAIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LAUNAY Estelle

OBJET : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC INOVALYS POUR LE CONTROLE DE L'HYGIENE ALIMENTAIRE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Le contrat de prestation avec le laboratoire INOVALYS pour le contrôle de l'hygiène des denrées alimentaires au Foyer Restaurant de Noé est arrivé à échéance.

Il est proposé le renouvellement de la convention pour l'année 2026 sur la base d'un montant forfaitaire annuel de 542.79 € H.T pour le contrôle en hygiène alimentaire et l'analyse de l'eau

Le Conseil Municipal,

- Vu le contrat de prestation de service en date du 6 Février 2026

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le renouvellement du contrat de prestation de service avec le Laboratoire INOVALYS, sur la base d'une rémunération annuelle forfaitaire de 542.79 € H.T.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature et l'exécution de ladite convention

Pour copie conforme,
BREHAN, le 17 février 2026
Le Maire

MAIRIE DE BREHAN
56580 (MORBIHAN)